



Bureau des radiocommunications
(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/360

11 août 2005

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Réunion de la Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre), Genève, 24-25 octobre 2005

1 Introduction

Nous vous informons, par la présente Circulaire administrative, qu'une réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-R aura lieu à Genève, les 24 et 25 octobre 2005.

La réunion de la Commission d'études aura lieu au siège de l'UIT, à Genève. Les services directement liés aux réunions, enregistrement des délégués, distribution des documents, etc., seront regroupés dans le même bâtiment. La réunion débutera à 9 h 30 et l'enregistrement commencera à 8 h 30 le 24 octobre 2005.

2 Programme de la réunion

Le projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 1 est reproduit à l'Annexe 1. Les contributions des participants seront traitées conformément à la Résolution UIT-R 1-4.

Les Questions assignées à la Commission d'études 1 se trouvent dans le Document 1/1, à l'adresse suivante : (<http://web/md/meetingdoc.asp?lang=f&type=sitems&parent=R00-SG01-C-0001>) et les Questions assignées aux Groupes de travail et Groupes d'action se trouvent sur: <http://www.itu.int/ITU-R/publications/download.asp?product=que01&lang=f>.

2.1 Adoption des projets de Recommandation pendant la réunion de la Commission d'études (§ 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4)

Aucun projet de Recommandation n'est soumis à la Commission d'études pour adoption, conformément au § 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4.

2.2 Adoption de projets de Recommandation par une Commission d'études par correspondance (§ 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-4)

La procédure décrite au § 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-4 concerne les projets de Recommandation nouvelle ou révisée qui ne sont pas expressément inscrits à l'ordre du jour d'une réunion de Commission d'études ou qui, faute de temps, n'ont pas pu être présentés dans les langues de travail avant la réunion.

Conformément à cette procédure, les projets de Recommandation nouvelle ou révisée, établis au cours des réunions des Groupes de travail 1A, 1B, 1C et les Groupes d'action 1/8 et 1/9 organisées avant la réunion de la Commission d'études, seront soumis à la Commission. Après examen, la Commission pourra décider de les faire adopter par correspondance. Dans ces cas-là, la Commission d'études peut aussi décider d'appliquer la procédure d'adoption en même temps que celle d'approbation (PAAS) d'un projet de Recommandation, décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4.

2.3 Décision de procédure d'approbation

Au cours de sa réunion, la Commission d'études décidera de l'éventuelle procédure d'approbation de chaque projet de Recommandation qu'il s'agit de faire adopter conformément au § 10.4.3 de la Résolution UIT-R 1-4. La procédure d'approbation sera alors ouverte. Le texte en question sera soit soumis à la prochaine Assemblée des radiocommunications, soit envoyé aux Etats Membres pour être examiné pour adoption par le biais de la procédure de consultation; ou à défaut la Commission d'études peut décider d'appliquer la procédure PAAS, visé au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4.

3 Visa

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle de l'administration ou de la société que vous représentez. Cette lettre doit préciser votre nom et vos fonctions, votre date de naissance, votre numéro de passeport, ainsi que ses dates de délivrance et d'arrivée à expiration. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie au numéro +41 22 730 6600 à l'Unité des documents et réunions de l'UIT-R, bureau V.434, à l'attention de Mme L. Kocher. Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins une semaine pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

4 Participation

Les services d'interprétation seront fournis sur la base des inscriptions de participants parvenues un mois avant la réunion.

Afin que les dispositions nécessaires puissent être prises, nous vous prions de nous communiquer, un mois au plus tard avant l'ouverture de la réunion, le nom de votre (vos) représentant(s) au moyen du formulaire ci-joint (Annexe 2). En ce qui concerne les réservations d'hôtel, veuillez vous consulter <http://www.itu.int/travel/index-fr.html>.

Valery Timofeev
Directeur, Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études I des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion préparatoire à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

Projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 1 des radiocommunications

(Genève, 24-25 octobre 2005)

- 1** Ouverture de la réunion
- 2** Adoption de l'ordre du jour
- 3** Désignation du Rapporteur
- 4** Election du Président de la Commission d'Etudes 1
- 5** Rapport du Président
- 6** Rapports des Groupes de travail et du Groupe d'action
- 7** Désignation des Présidents de Groupes de Travail
- 8** Constitution du Groupe de rédaction
- 9** Rapports des Groupes de travail et des Groupes d'action 1A, 1B, 1C, 1/8, 1/9 et GMR 1A-1C-8B
- 10** Examen des Recommandations nouvelles ou révisées
 - 10.1** Recommandations dont l'inscription à l'ordre du jour n'était pas expressément prévue (voir la Résolution UIT-R 1-4, § 10.2.3, 10.3 et 10.4)
 - Décision de présentation pour adoption
 - Décision concernant l'éventuelle procédure d'approbation à suivre
 - 10.2** Mise à jour des Recommandations au titre de la Résolution UIT-R 44-1
- 11** Statut des Manuels, Questions, Recommandations et Rapports
- 12** Liaison avec d'autres Commissions d'études ou organisations internationales
- 13** Plan de travail pour 2006-2007
- 14** Calendrier des réunions
- 15** Divers

R.H. HAINES
Président a.i. de la Commission d'études 1
des radiocommunications

ANNEXE 2 (anglais seulement)

Registration Form

ITU-R Meetings

Geneva, Switzerland, 3 - 25 October 2005



Radiocommunication Bureau

I wish to participate in

TG 6/9 3-7/10	WP 6E 5-14/10	WP 6P 6-12/10	WP 6M 7-11/10	WP 6S 11-18/10
WP 6A 13-14/10	TG 1/8 13-19/10	WP 6Q 18-19/10	SG 6 20-21/10	SG 1 24-25/10

Mr. Mrs. Ms. Miss: (family name) (first name)

Accompanied by family member(s): (family name) (first name)

1. REPRESENTATION

Name of Member State:

Head of Delegation

Deputy

Delegate

To be completed by representatives of Member States only

Name of Sector Member:

Recognized Operating Agencies

Regional Telecommunication Organizations

Scientific or Industrial Organizations

Intergovernmental Organizations operating Satellite Systems

UN, Specialized Agencies and the IAEA

Other Entities dealing with Telecommunication matters

Regional and other International Organizations

Associates

2. OFFICIAL ADDRESS

Name of the Company:

Street Address:

City/State/Code/Country:

Business tel.: Fax:

E-mail: In case of emergency:

3. DOCUMENTS

I wish to receive paper copies during the meeting: Yes No

If yes, indicate one language only: English French Spanish

Arabic Chinese Russian

Upon request, contributions are available at the Document Distribution Desk

Date : Signature:

For BR Secretariat use only

Approved (if applicable)

Personal Section

Meeting Section

Pigeonhole

[Box]

[Box]

[Box]

[Box]

To be returned duly completed to the Radiocommunication Bureau

Place des Nations
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Telephone: +41 22 730 5802
Telefax: +41 22 730 6600
Email: linda.kocher@itu.int